

Voici comment M. Doléris prépare ses éponges et ses tiges de laminaire : il ajoute de l'iodoforme dans de l'éther jusqu'à ce que celui-ci ait acquis une couleur jaune semblable à celle de l'eau-de-vie vieille. Il met l'éponge ou la laminaire en contact avec le liquide durant un quart d'heure ou une demi-heure environ. Au bout de ce temps, il retire l'un et l'autre agent ; l'éther s'évapore rapidement, abandonnant dans toute l'épaisseur de la substance, de fines particules d'iodoforme. Ainsi préparées, ces tentes dilatatrices ne sauraient plus être regardées comme un agent dangereux, ouvrant la porte aux éléments septiques, ou les portant en elles-mêmes. Ce procédé a l'avantage de ne pas dilater les tentes et de ne leur faire rien perdre de leur dilatabilité. Les éponges préparées à la ficelle atteignent leur maximum de dilatation au bout de 8 à 10 heures, tandis que les tiges de laminaire ne l'atteignent qu'au bout de 10 à 12 heures.

Pour introduire la tente on l'enduit d'abord d'axonge sublimée au millième. Si on se sert d'une éponge, celle-ci aura été amincie à l'une de ses extrémités pour rendre plus facile sa pénétration dans le col de l'utérus. On applique une valve de Sims qui déprime la paroi postérieure du vagin, puis on saisit la lèvre antérieure du col avec une pince et on exerce sur elle une légère traction. On fait pénétrer à l'aide des doigts ou de tout autre instrument, la tente jusqu'au fond de la matrice, on l'abandonne ensuite, en ayant soin de la soutenir par un ou plusieurs tampons antiseptiques introduits dans le vagin. Ces tampons de ouate fine ou d'étoupe doivent être imbibés de glycérine iodoformée. Après un délai variable, 12, 18 et 24 heures au plus d'application, on retire la tente suivant le même procédé, qui a servi à son introduction. On introduit ensuite une nouvelle tente d'un calibre supérieur à celui de la tente précédente. Si le troisième jour, la dilatation n'est pas suffisante, ce qui est l'exception, on introduit une troisième tente. En trois jours, on peut obtenir une dilatation suffisante.